L'impôt des personnes morales (IPM)



€ 75,00 €

Ce séminaire porte sur les spécificités de la fiscalité des associations sans but lucratif, des associations de fait, des fondations, etc.

Au programme:

- IPM versus ISOC
- Les éléments taxables,
- · Les critères de taxation,
- Les types d'impôt dû.

Informations pratiques

- **Droit d'inscription** 75,00 €
- Horaires
 - Q Liège
 - > Le 28 mai 2025 De 18h30 à 21h30
- **Certificat Attestation** Attestation de fréquentation
- Aides sectorielles à la formation

Formation agréée Cefora (https://www.formation-continue.be/domaines-de-formation/cefora-fond-sectoriel-de-lacp-200) --> formation gratuite sous certaines conditions pour les travailleurs de la CP200

Pour en savoir plus et découvrir la procédure d'inscription, consultez l'onglet Fonds sectoriels de formation. (https://www.formation-continue.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation)



Reconnaissance Agréé ITAA

L'impôt des personnes morales (IPM) - Le mercredi 28 mai 2025, Liège

